

ÉCOLE PRIMAIRE

Des moyens pour réussir !



À L'HEURE OÙ LA CRISE SANITAIRE a fait toute la lumière sur la réalité de certains services publics dont le fonctionnement a été fragilisé par des coupes budgétaires et des suppressions de postes, l'École doit aussi être réinterrogée au regard des objectifs qui lui sont assignés.

Faire le constat d'un service public d'éducation qui ne réussit pas à réduire les inégalités scolaires et à faire réussir tous les élèves n'est utile que s'il sert à engager durablement la transformation de l'École.

Sur la base d'une enquête conduite dans les départements, le SNUipp-FSU peut d'ores et déjà affirmer que la rentrée 2020 de Jean Michel Blanquer n'offrira pas de nouvelles perspectives et ne permettra pas de relever les défis qui s'imposent à l'école primaire. Les mesures ministérielles, insuffisamment financées, comme les priorités de moyens accordés de façon non uniforme à certains territoires, contribuent à creuser davantage les inégalités entre les départements. Elles se font surtout au prix fort de la suppression de postes pourtant essentiels au bon fonctionnement des écoles, comme les postes de remplaçants, de « plus de maîtres que de classes » et de RASED.

L'école a pourtant besoin d'un tout autre niveau d'engagement !

C'est la raison pour laquelle le SNUipp-FSU a décidé d'opposer sa propre rentrée à celle du ministre, celle de l'école du « jour d'après ». Elle repose sur un chiffrage des moyens indispensables dont l'école a besoin pour combattre les inégalités que la crise sanitaire a mises en lumière. Pour abaisser les effectifs dans toutes les classes, pour assurer la continuité du service public d'éducation, c'est plus de 90 000 postes qu'il faut créer dans le premier degré.

À l'heure des plans de relance pour l'économie, des coups de pouce budgétaires à destination de certains secteurs, l'éducation a toute sa place sur l'échiquier car c'est aussi sur elle que se fondera le « monde d'après ». Le SNUipp-FSU exige des moyens pour faire réussir l'école primaire, largement sous-investie par rapport aux autres pays de l'OCDE.

Carte scolaire 2020
la vérité des prix

→ PAGE 2

La rentrée
du « jour d'après »
du SNUipp-FSU

→ PAGE 4

Carte scolaire 2020 : la vérité des prix

Vous trouverez ci-après les éléments chiffrés collectés auprès de 93 départements après la tenue des instances d'attribution des moyens pour la rentrée 2020.

1688 postes créés à la rentrée 2020 → **42 520 élèves** en moins

Dotation initiale de **440 postes** Rallonge de **1248 postes**

937 postes ventilés **751 postes mis en réserve** par les DASEN

24 élèves maximum dans les classes de grande section de maternelle

Le contexte

1 688 postes sont créés à la rentrée 2020 pour une baisse prévue de 42 520 élèves. La dotation initiale de 440 postes a fait l'objet d'une rallonge supplémentaire de 1 248 postes en mars pour permettre une meilleure préparation de la rentrée (pas de fermetures de classes en milieu rural sans l'accord du maire, étude du solde ouvertures-fermetures en milieu urbain pour s'assurer d'une amélioration du taux d'encadrement dans chaque commune).

L'enquête du SNUipp-FSU montre que 937 postes ont déjà été ventilés. Les 751 postes mis en réserve par les DASEN permettront de procéder à des ajustements à la rentrée, en permettant notamment de confirmer les ouvertures de classe annoncées ou en procédant à de nouvelles ouvertures.

Des priorités ont été engagées par le ministère pour la rentrée 2020, comme la limitation du nombre d'élèves à 24 dans les classes de grande section de maternelle, la poursuite du déploiement de la stratégie nationale pour l'autisme ou la prise en compte de la diversité des territoires, notamment dans les départe-

ments ruraux. En outre, le dédoublement des classes de grande section en REP+ pourra être débuté partout où cela est possible.

Mesure phare de la rentrée 2020, l'abaissement des effectifs à 24 élèves dans les classes de grande section de maternelle ne sera que très partiellement achevé, en renvoyant parfois à la rentrée prochaine une mesure qui va se trouver en concurrence avec d'autres mesures annoncées d'ici la fin du quinquennat (limitation des effectifs à 24 élèves dans les classes de CP et CE1, dédoublement des classes de grande section en éducation prioritaire).

Cette année encore, les priorités ministérielles pèsent sur une carte scolaire insuffisamment abondée en postes. Certains postes subissent de plein fouet des orientations sans moyens suffisants pour les financer : ce qui reste du dispositif « plus de maîtres que de classes », les postes de remplaçant-es et les postes de RASED sont fortement impactés. En revanche, les ouvertures de postes devant classe sont plutôt équilibrées.

LES PRIORITÉS DE LA RENTRÉE 2020

La limitation des effectifs de grande section à 24 élèves

D'après les retours, cette mesure consomme 227 postes, mais la difficulté à les comptabiliser est loin de rendre compte de tous les cas de figure. Les stratégies des DASEN pour abaisser les effectifs des classes de grande section de maternelle sont très diverses d'un département à l'autre.

Cela peut se traduire par des ouvertures de classes, jusqu'à 32 postes spécifiques en Seine-Saint-Denis ou 29 dans le Loiret. Ailleurs, les DASEN misent sur l'utilisation de moyens déjà existants en renvoyant à la répartition entre les classes ou parfois à des rapprochements grande section/CP. Parfois le choix est fait de repousser cette mesure à la ren-

trée 2021 faute de moyens, comme dans le Rhône, le Nord ou Paris. Même si les effectifs sont supérieurs à 24 élèves par classe, l'ouverture d'une nouvelle classe est parfois impossible à réaliser en raison de l'exiguïté des locaux et de l'absence de place. Une quinzaine d'écoles est concernée sur Nantes et Saint-Nazaire en Loire-Atlantique, un grand nombre d'écoles en Seine-Saint-Denis qui connaît des difficultés sur le bâti scolaire.

La limitation des effectifs de grande section à 24 élèves sera donc loin d'être achevée à la rentrée 2020.

Le plan autisme

52 postes sont créés dans les unités d'enseignement autisme. Ils s'accompagnent également d'autres ouvertures de postes (coordonnateur autisme, enseignants référents, ULIS TSA).

La limitation des effectifs de grande section à 24 élèves consomme **227 postes**

52 postes créés pour le plan autisme



© MILLERAND / NAJIA

Les dédoublements des classes de l'éducation prioritaire sont pratiquement tous achevés, hormis les classes de grande section qui seront dédoublées d'ici 2022.

La dotation complémentaire de 1 248 postes a bénéficié aux classes rurales menacées de fermeture. Avec 122 ouvertures de classes, le rural tire son épingle de jeu en gardant la possibilité de maintenir un réseau d'écoles de proximité.

Les postes gardés en réserve par les DASEN (ouvertures conditionnelles, ajustements de rentrée...) permettront de nouvelles ouvertures d'ici septembre.

341 postes PDMQDC supprimés

dont **90 postes en éducation prioritaire**

211 postes de remplaçant-es supprimés

72 postes supprimés en RASED

DES MOYENS EN BAISSÉ AILLEURS...

Le dispositif « plus de maîtres que de classes »

L'assèchement des postes PDMQDC se poursuit, avec 341 suppressions, dont 90 en éducation prioritaire. Ces suppressions sont très importantes dans certains départements comme dans le Loiret où 32 postes sont sacrifiés. Partout où il existe encore, le dispositif constitue surtout une réserve de postes pour les DASEN.

Les remplaçant-es

Les postes de remplaçant-es sont utilisés dans certains départements comme variable d'ajustement. Avec 211 suppressions de postes, on sent poindre les difficultés dans un contexte déjà fortement dégradé.

Avec 57, 31 et 30 fermetures, les départements du Nord, de l'Eure et du Bas-Rhin sont les plus fortement touchés.

Les RASED

Avec 72 suppressions, les RASED payent le prix fort. Dans le détail, 41 postes de maître E et 42 postes de maître G seront supprimés à la rentrée, alors que les Psy-EN sont dotés de 11 postes supplémentaires.

Ces coupes franches ne sont pas uniformes partout et certains départements subissent des suppressions en grand nombre: 15 dans l'Hérault, 14 dans le Loiret, 12 dans la Loire, 10 dans les Pyrénées-Atlantiques, 6,5 en Saône-et-Loire.

DES OUVERTURES DE CLASSES ÉQUILIBRÉES

À la différence des années précédentes, les ouvertures de classes sont plutôt équilibrées (éducation prioritaire, hors éducation prioritaire, maternelle, élémentaire, primaire) avec 455 ouvertures en éducation prioritaire et 514 ouvertures hors éducation prioritaire.

LES AUTRES MOYENS

Les moyens alloués à la formation (PEMF, conseiller pédagogique...) sont en chute avec 5 suppressions. 29 postes de conseillers pédagogiques sont créés quand un nombre équivalent de maîtres formateurs disparaît. Une vague de fermetures d'écoles d'application est également à relever.

L'enseignement spécialisé est abondé de 148 postes, soit une centaine de postes en moins par rapport à 2019. Les postes créés sont majoritairement des postes d'ULIS école, d'enseignant-es référent-es et d'UE autisme.

UNE ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉCOLES

Selon le retour d'enquête, la mesure de non fermeture des écoles rurales, voire de classes, si les maires ne le souhaitent pas, ralentit le nombre de fermetures d'école (6 fermetures). Une seule fermeture d'école à classe unique est à relever. Toutefois le maillage des écoles continue à évoluer avec 134 fusions d'écoles, en nombre important dans le département du Haut-Rhin par exemple.

30 nouvelles écoles primaires seront créées à la rentrée.

SOLDE OUVERTURES / FERMETURES D'ÉCOLES	
Écoles maternelles	-22
Écoles élémentaires	-13
Écoles primaires	+ 30
Écoles à classe unique	-1
TOTAL	-6

455 ouvertures de classe

en éducation prioritaire et

514 ouvertures de classe

hors éducation prioritaire

148 postes créés

en enseignement spécialisé

134 fusions d'écoles

30 écoles primaires créées

à la rentrée

La rentrée du « jour d'après » du SNUipp-FSU

À la rentrée scolaire de Blanquer, le SNUipp-FSU souhaite opposer sa propre rentrée, celle de l'école du « jour d'après », sur la base de chiffres des moyens indispensables dont l'école a besoin pour réduire les inégalités scolaires et faire réussir tous les élèves. Aujourd'hui il ne suffit pas de constater les inégalités mises en lumière par la crise sanitaire mais bien de les combattre durablement. Cela impose un autre projet pour l'école et un investissement durable sur le long terme.

L'ÉCOLE FRANÇAISE À LA TRAÎNE

Une dépense par élève inférieure à la moyenne de l'OCDE

Les dépenses par élève dans le primaire dans la moyenne des pays de l'OCDE sont supérieures de 11,4% à celles de la France. Cette dépense est de plus de 25% pour les onze pays comparables qui réussissent à la fois mieux aux résultats PISA et à réduire les inégalités scolaires (absence de données pour la Belgique et la Suisse).

Un taux d'encadrement peu favorable

Avec 19,6 élèves en moyenne par enseignant·e, la France se trouve loin derrière les 15,2 élèves en moyenne des pays de l'OCDE et des 15,4 élèves en moyenne des onze pays comparables (absence de données pour le Danemark).

Des classes plus chargées

Avec 23,45 élèves par classe, la France se situe au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE. En moyenne ces pays comptabilisent 21,3 élèves par classe. La moyenne des onze pays comparables est de 23 élèves par classe (à l'exception de la Belgique et du Canada).*

90 000 postes nécessaires

au bon fonctionnement de l'école primaire

19,6 élèves en moyenne par enseignant·e

15,2 élèves en moyenne pour les pays de l'OCDE

23,45 élèves en moyenne par classe contre

21,3 élèves en moyenne par classe dans les pays de l'OCDE

UN PROJET AMBITIEUX POUR L'ÉCOLE

Le SNUipp-FSU porte un autre projet pour l'école qui repose à la fois sur un abaissement des effectifs des classes pour de meilleures conditions d'apprentissage et sur un abondement de postes nécessaires au bon fonctionnement du service.

Abaisser les effectifs, une urgence !

Limitation des effectifs à 24 élèves dans certaines classes, dédoublement des classes de l'éducation prioritaire... le ministère semble aussi convaincu de l'incidence de la taille des classes sur les apprentissages. Mais il faut aller plus loin !

Pour le SNUipp-FSU, aucune classe ne doit excéder 25 élèves hors éducation prioritaire, et 20 élèves en éducation prioritaire. Les classes à plusieurs niveaux et les classes dans les écoles rurales doivent aussi être limitées à 20 élèves. Les classes de toute petite section doivent être limitées à 15 élèves. Dans l'enseignement spécialisé, les ULIS doivent être limitées à 10 élèves et les classes EGPA à 15 élèves maximum par division.

Doter l'école des moyens indispensables à son bon fonctionnement

L'exigence de moyens supplémentaires ne se limite pas à la seule réduction des effectifs par classe. Le SNUipp-FSU porte d'autres revendications qui permettraient à l'école de mieux fonctionner.

- **Le dispositif « Plus de maitres que de classes »** doit être remis à flot sur la base de 6 enseignant·es pour 5 classes.

- **10% du nombre total d'emplois** doivent être consacrés au remplacement des enseignant·es absent·es ou désireux·ses de se former.
- **Des moyens doivent être réengagés** pour la formation des enseignant·es, sur la base de 3,8% de la masse salariale.
- **Les RASED doivent être reconstitués**, complétés quand il manque des postes, sur la base de 1 000 élèves maximum par secteur d'intervention.
- **Les décharges des directeur·trices d'école doivent être augmentées**, notamment pour les petites écoles qui ne bénéficient, à l'heure actuelle, d'aucun temps hebdomadaire.

Enfin, d'autres moyens sont nécessaires, notamment sur des postes spécifiques de l'enseignement spécialisé et de la formation.

Le SNUipp-FSU chiffre à plus de 90 000 le nombre de postes nécessaires au bon fonctionnement de l'école primaire.

Abaissement des effectifs	13 700
Remplacement	3 200
PDMQDC	46 000
Formation	9 000
RASED	6 800
Direction	12 000
TOTAL	90 700

* (Rapport OCDE 2019, rentrée 2016-2017)